

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

**Intitulé :** SY30 - Parties communes : Entretien, maintenance et travaux

**Code** SY30

**Durée :** 7h00

**Modalité :** Classe virtuelle

**Public :** Syndics de copropriétés et leurs collaborateurs.

**Objectifs pédagogiques :**

- Utiliser les bonnes techniques pour optimiser la maintenance des parties communes et être force de proposition pour les menus travaux et travaux effectués sur les parties communes.

**Pré-requis :**

- Connaître les distinctions et obligations liées aux parties communes et privatives.**
- Maîtriser les règles d'entretien, de maintenance, et de réalisation des travaux dans une copropriété.**
- Savoir appliquer les modalités de vote et gérer les outils nécessaires à la planification et au suivi des travaux.**

**Programme :**

- 1 - Rappel : Champ d'application des parties communes et parties privatives.
  - Définition.
  - Obligations.
  - Usage.
  - Parties communes à jouissance privative.
- 2 - L'entretien courant des parties communes.
  - Les toitures.
  - Les façades.
  - Les menuiseries extérieures.
  - Les escaliers et les espaces de circulation.

- Les ascenseurs.
- Les éléments d'équipements (VMC, chaufferie, digicodes, éclairage, peinture...).
- 3 - Les travaux embarqués.
- 4 - Les travaux urgents.
- 5 - Les contrats d'entretien et de maintenance ; le DUERP ; les diagnostics.
  - Les contrats obligatoires.
  - Les contrats facultatifs.
- 6 - Les modalités de vote des décisions pour l'entretien.
- 7 - Les interventions mixtes parties communes / parties privatives.
  - Les canalisations.
  - La désinsectisation.
  - La suppression des rongeurs.
- 8 - Les outils du gestionnaire.
  - Le carnet d'entretien.
  - Le carnet numérique du logement.
  - Le diagnostic technique global.
  - L'audit.
  - Les sinistres.
  - Le BIM – maquette numérique (immeubles neufs et existants ?).
- 9 - La réalisation des travaux.
  - Distinction entre les travaux réalisés par le syndicat des copropriétaires et les travaux réalisés par les copropriétaires.

- Les décisions en matière de travaux et les différentes majorités applicables.
- Les autorisations de travaux.
- Les appels d'offres.
- Les devis et les marchés.
- La souscription des assurances.
- Les documents à vérifier par le syndic.
- Le déroulement du chantier.
- Le règlement des travaux.
- La réception des travaux et ses conséquences.
- Les réserves.
- 10- La responsabilité du syndicat.

**Moyens pédagogiques :** Séance de formation en classe virtuelle.  
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant.

**Moyens d'évaluation :** Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation. Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

**Matériel nécessaire :** Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

### A propos de UN + Formations :

UN+ Formations C/O UNIS - 4 Rue de la République - 69001 LYON  
04 12 05 72 90 | 9h - 12h et 14h - 17h  
[contact@unplus.fr](mailto:contact@unplus.fr)

### L'accueil des personnes en situation de handicap :



## PROGRAMME DE FORMATION

UN + Formations met en œuvre les solutions les plus adaptées pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder facilement à nos formations. Notre référent handicap vous accompagnera grâce à un plan d'actions adapté à chaque situation de handicap, en collaboration avec nos partenaires et notre équipe pédagogique.

Dernière MAJ : 20/12/2024

